

CARACTÉRISTIQUES

Identification du véhicule

Gamme

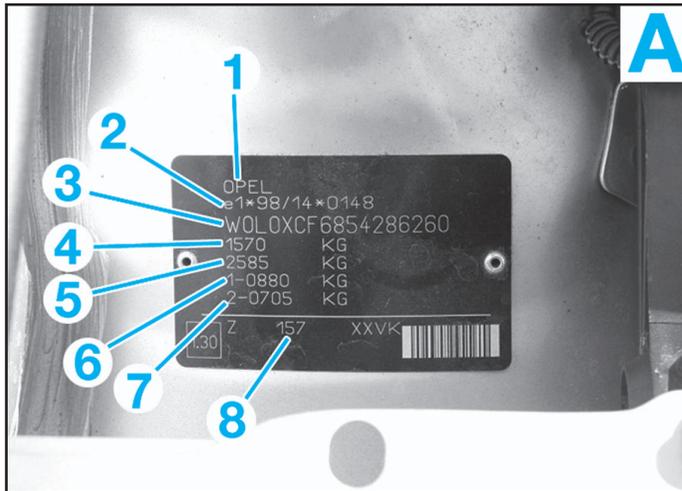
Appellation commerciale	Date de commercialisation	Type Mines	Type Moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nbre de rapports	Puissance administrative en France
3 PORTES						
1.2 16V Essentia	8/2003 > 7/2004	CF 08	Z12XE	1 199 / 55 / 75	Manuelle F13CR / 5	5
1.2 16V Enjoy						
1.2 16V Cosmo						
1.2 16V Sport						
1.2 16V Enjoy Easytronic	8/2003 > 7/2004	CF 08	Z12XE	1 199 / 55 / 75	Robotisée F13MTA / 5	5
1.2 16V Cosmo Easytronic						
1.2 16V Sport Easytronic						
1.2 16V Twinport Essentia						
1.2 16V Twinport Enjoy	7/2004 >	CF 08	Z12XEP	1 229 / 59 / 80	Manuelle F13CR / 5	5
1.2 16V Twinport Com						
1.2 16V Twinport Cosmo						
1.2 16V Twinport Sport						
1.2 16V Twinport Enjoy Easytronic	7/2004 >	CF 08	Z12XEP	1 229 / 59 / 80	Robotisée F13MTA / 5	5
1.2 16V Twinport Com Easytronic						
1.2 16V Twinport Cosmo Easytronic						
1.2 16V Twinport Sport Easytronic						
1.3 CDTI Essentia	8/2003 >	CF 08	Z13DT	1 248 / 51 / 70	Manuelle F17WR / 5	4
1.3 CDTI Enjoy						
1.3 CDTI Com						
1.3 CDTI Cosmo						
1.3 CDTI Sport	8/2003 >	CF 08	Z13DT	1 248 / 51 / 70	Robotisée F17MTA / 5	4
1.3 CDTI Enjoy Easytronic						
1.3 CDTI Com Easytronic						
1.3 CDTI Cosmo Easytronic						
1.3 CDTI Sport Easytronic						
1.3 CDTI Affaires						
1.3 CDTI Affaires Pack clim						
5 PORTES						
1.2 16V Essentia	8/2003 > 7/2004	CF 68	Z12XE	1 199 / 55 / 75	Manuelle F13CR / 5	5
1.2 16V Enjoy						
1.2 16V Cosmo						
1.2 16V Sport						
1.2 16V Enjoy Easytronic	8/2003 > 7/2004	CF 68	Z12XE	1 199 / 55 / 75	Robotisée F13MTA / 5	5
1.2 16V Cosmo Easytronic						
1.2 16V Sport Easytronic						
1.2 16V Twinport Essentia						
1.2 16V Twinport Enjoy	7/2004 >	CF 68	Z12XEP	1 229 / 59 / 80	Manuelle F13CR / 5	5
1.2 16V Twinport Com						
1.2 16V Twinport Cosmo						
1.2 16V Twinport Sport						
1.2 16V Twinport Enjoy Easytronic	7/2004 >	CF 68	Z12XEP	1 229 / 59 / 80	Robotisée F13MTA / 5	5
1.2 16V Twinport Com Easytronic						
1.2 16V Twinport Cosmo Easytronic						
1.2 16V Twinport Sport Easytronic						
1.3 CDTI Essentia	8/2003 >	CF 68	Z13DT	1 248 / 51 / 70	Manuelle F17WR / 5	4
1.3 CDTI Enjoy						
1.3 CDTI Com						
1.3 CDTI Cosmo						
1.3 CDTI Sport	8/2003 > 7/2004	CF 68	Z13DT	1 248 / 51 / 70	Robotisée F17MTA / 5	4
1.3 CDTI Enjoy Easytronic						
1.3 CDTI Com Easytronic						
1.3 CDTI Cosmo Easytronic						
1.3 CDTI Sport Easytronic	8/2003 > 7/2004					

Plaque constructeur (A)

La plaque constructeur est rivée dans le compartiment moteur, sur l'ancrage supérieur d'élément de suspension droit.

Elle indique dans l'ordre :

- 1. Le nom du constructeur.
- 2. Le numéro de réception communautaire.
- 3. Le numéro d'identification.
- 4. Le poids total autorisé en charge.
- 5. Le poids total roulant autorisé.
- 6. Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- 7. Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.
- 8. Le code couleur peinture.



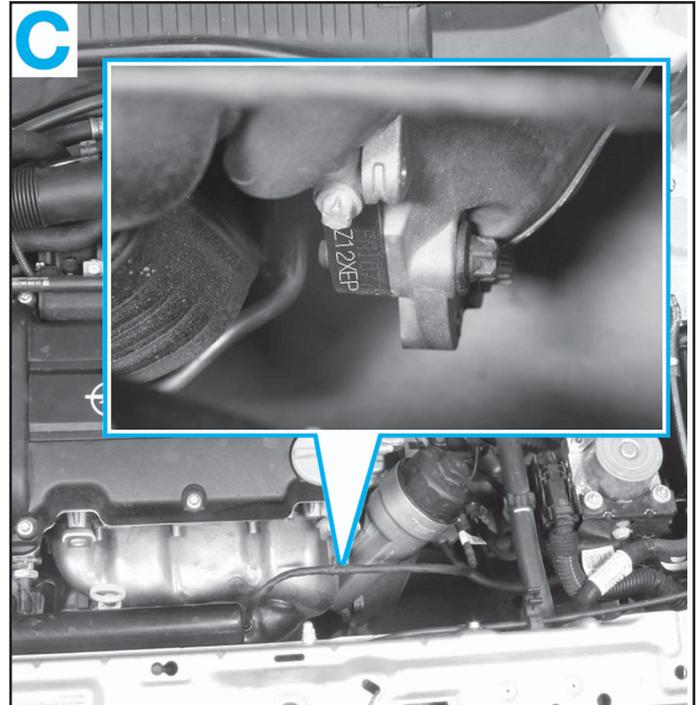
Numéro d'identification (B)

Le numéro d'identification, à 17 caractères (norme CEE), est frappé sur le plancher (B), dissimulé sous une trappe en plastique sur le côté droit devant le siège passager avant. Il est également inscrit sur la plaque constructeur (A).



Identification du moteur (C)

Le type et le numéro moteur sont gravés sur un méplat à l'avant du bloc-cylindres du côté gauche (C).

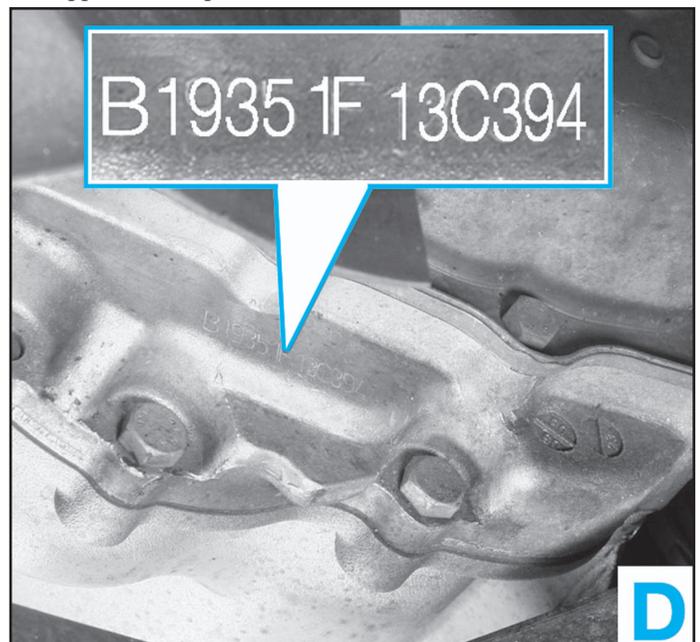


Identification de la boîte de vitesses (D)

L'identification de la boîte de vitesses est frappée sur une surface lisse, située sur le côté gauche, sous le carter arrière de la boîte de vitesses.

Elle comporte (sous la forme d'une ligne à caractères codés) les indications suivantes :

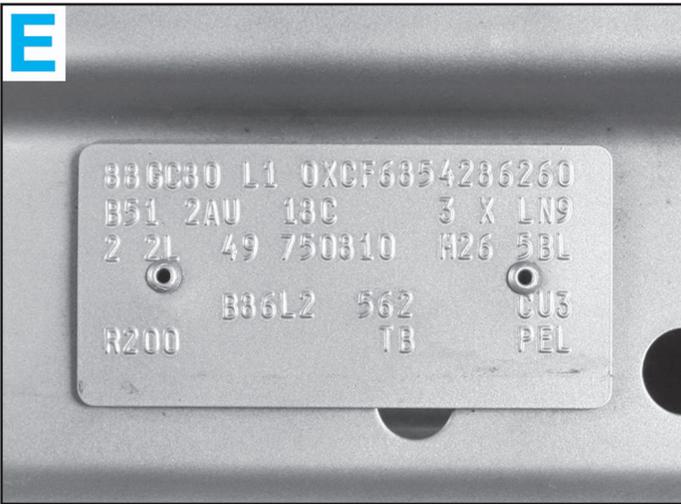
- le lieu de production.
- le numéro du jour de l'année.
- l'année.
- l'équipe de travail.
- le type de boîte.
- le repère du couple réducteur.
- le rapport du couple réducteur.



Plaque d'identification (E)

La plaque d'identification est rivée sur la traverse avant, dans le compartiment moteur, près de la serrure du capot. Elle comporte les indications suivantes :

- Le code modèle.
- Le code des équipements optionnels.
- L'année de production et le numéro de châssis.
- Le numéro de code peinture.



Caractéristiques dimensionnelles et pondérales

Dimensions

- Longueur : **3839 mm.**
- Largeur (*) : **1955 mm.**
- Hauteur : **1440 mm.**
- Empattement : **2491 mm.**
- Voie avant : **1435 mm.**
- Voie arrière : **1426 mm.**
- (*) Largeur hors tout avec rétroviseurs extérieurs dépliés.

Poids et charge (kg)

	1,2 16V		1,3 CDTI	
	3 portes	5 portes	3 portes	5 portes
À vide en ordre de marche	935	960	1035	1060
Total maxi autorisé en ordre de marche (***)	1430/1455	1430/1470	1520/1545	1545/1570
Charge utile (***)	495/520/470/510		485/510	
Remorque freinée (***)	1000/950		1000/1000	

- (*) sans climatisation.
- (**) avec climatisation.

Caractéristiques pratiques

Capacités

- Réservoir à carburant : **45 litres.**
- Huile moteur après vidange et remplacement du filtre :
- moteur essence : **3,5 litres**
- moteur Diesel : **3,2 litres.**
- Liquide de refroidissement :
- moteur essence : **4,9 litres.**
- moteur Diesel : **6,1 litres.**
- Huile de boîte de vitesses : **1,6 litres.**

Performances et consommations

	1,2 16V	1,3 CDTI
Vitesse maxi	175	165
Consommation (*/**) :		
- Cycle urbain	7,8/6,8	5,6/5,5
- Cycle extra-urbain	4,6/4,4	3,7/3,6
- Cycle mixte	5,8/5,3	4,4/4,3
Émission CO2 (***)	139/127	119/115

- (*) Boîte de vitesses manuelle.
- (**) Boîte de vitesses robotisée.
- (***) Selon les normes CEE 2002/80B.

Jantes et pneumatiques

Pneumatiques	Pression (en bar, à froid) (AV/AR) (*)	
	Avec 3 personnes	Pleine charge (**)
Moteur essence		
175/65 R14	2,2/1,8	2,4/2,8
185/55 R15		
195/45 R16		
Moteur Diesel		
175/65 R14	2,3/2,1	2,4/2,8
185/55 R15		
195/45 R16		

- (*) Roue de secours, appliquer la pression maxi. préconisée.
- (**) En cas d'utilisation en charge maxi. et avec une remorque, majorer les pressions de **0,2 bar.**

Entretien

Programme d'entretien

Moteur essence

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les **30 000 km** (ou tous les **2 ans**) dans le cadre d'un entretien avec le système **ECOService-Flex** avec l'utilisation d'une qualité d'huile **GM-LL-A-025**

Le système **ECOService-Flex** est programmé en usine. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien tous les **15 000 km**. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, embouteillages, taxi...), pays très chauds, atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid). Cela concerne essentiellement le remplacement des filtres (à air et à carburant), des courroies crantées ainsi que les galets tendeurs, du liquide de frein.

30 000 km

- Vidange de l'huile moteur
- Remplacement du filtre à huile
- Remplacement du filtre à air d'habitacle
- Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur
- Contrôle état, tension et réglage éventuel de la courroie d'accessoires
- Contrôle du niveau du liquide de lave-glace
- Contrôle des jeux dans la direction, le train avant et arrière
- Contrôle du niveau de liquide de frein
- Contrôle de l'étanchéité du circuit de frein
- Contrôle visuel de l'étanchéité du moteur, de la boîte de vitesses et du compresseur de climatisation
- Contrôle de l'usure des freins AV/AR
- Contrôle/réglage de la course du levier de frein à main
- Contrôle de l'équipement de signalisation
- Examen visuel des tuyaux rigides et flexibles (échappement, canalisation de frein, etc..), des éléments en caoutchouc (capuchon, manchon, etc..) et des amortisseurs
- Examen visuel des airbags

60 000 kmOpérations des **30 000 km** ou **2 ans**, plus :

- Remplacement du filtre à air (ou tous les **4 ans**)
- Remplacement des bougies.
- Remplacement du filtre à carburant
- Nettoyage et contrôle des tambours de frein (ou tous les 4 ans)

Pneumatiques

La pression de gonflage et l'état des pneus est à contrôler environ une fois par mois et systématiquement avant tout déplacement important (voir chapitre concerné).

Tous les ans

- Contrôle de l'état des balais d'essuie-glace AV/AR

Tous les 2 ans

- Remplacement du liquide de frein
- Remplacement du liquide d'embrayage (Easytronic)
- Remplacement des piles de la télécommande
- Examen visuel de l'extérieur de carrosserie, protection des bas de caisse

Moteur DieselLa fréquence de l'entretien normal est programmée tous les **50 000 km** (ou tous les **2 ans**) dans le cadre d'un entretien avec le système **ECOService-Flex** avec l'utilisation d'une qualité d'huile **GM-LL-B-025**Le système **ECOService-Flex** est programmé en usine.Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien tous les **15 000 km**. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, embouteillages, taxi...), pays très chauds, atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid). Cela concerne essentiellement le remplacement des filtres (à air et à carburant), des courroies crantées ainsi que les galets tendeurs, du liquide de frein.**50 000 km**

- Vidange de l'huile moteur
- Remplacement du filtre à huile
- Remplacement du filtre à combustible et purge en eau
- Remplacement du filtre à air (ou tous les **4 ans**)
- Remplacement du filtre à air d'habitacle
- Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur
- Contrôle du niveau du liquide de lave-glace
- Contrôle des jeux dans la direction, le train avant et arrière
- Contrôle du niveau de liquide de frein
- Contrôle de l'étanchéité du circuit de frein
- Contrôle visuel de l'étanchéité du moteur, de la boîte de vitesses et du compresseur de climatisation
- Contrôle de l'usure des freins AV/AR
- Contrôle/réglage de la course du levier de frein à main
- Contrôle de l'équipement de signalisation
- Examen visuel des tuyaux rigides et flexibles (échappement, canalisation de frein, etc..), des éléments en caoutchouc (capuchon, manchon, etc..) et des amortisseurs
- Examen visuel des airbags

60 000 km

- Nettoyage et contrôle des tambours de frein (ou tous les **4 ans**)

100 000 kmOpérations des **50 000 km** ou **2 ans****150 000 km**Opérations des **50 000 km** ou **2 ans**, plus :

- Remplacement de la courroie d'accessoires (ou tous les **10 ans**)

Pneumatiques

La pression de gonflage et l'état des pneus est à contrôler environ une fois par mois et systématiquement avant tout déplacement important (voir chapitre concerné).

Tous les ans

- Purge en eau du filtre à combustible
- Contrôle de l'état des balais d'essuie-glace AV/AR

Tous les 2 ans

- Remplacement du liquide de frein
- Remplacement du liquide d'embrayage (Easytronic)
- Remplacement des piles de la télécommande
- Examen visuel de l'extérieur de carrosserie, protection des bas de caisse

Réinitialisation de l'indicateur de maintenance

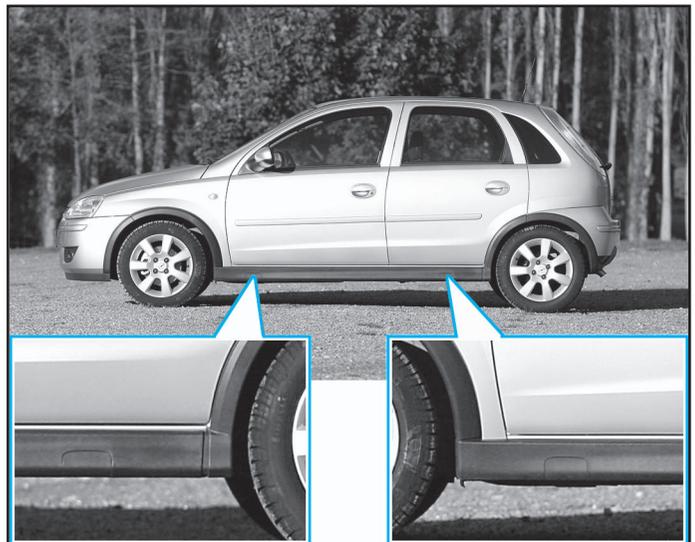
Après avoir effectué la révision du véhicule, il faut réinitialiser l'indicateur de maintenance de la façon suivante :

- couper le contact.
- appuyer sur le bouton de réinitialisation et le maintenir.
- mettre le contact et continuer d'appuyer sur le bouton de réinitialisation pendant **2 secondes**.
- après la mise du contact d'allumage, l'affichage clignote pendant **2 secondes**.
- l'affichage "—" apparaît jusqu'au relâchement de la touche de remise à zéro.
- ensuite, l'affichage de la distance parcourue et celui de l'heure apparaissent à nouveau à l'écran.

Levage**Nota :***Si le véhicule est équipé d'une protection de bas de caisse, il faut au préalable déposer les caches afin d'accéder aux empreintes.***Avec le cric de bord**

Des points de levage sont prévus à l'avant et l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des empreintes réalisées sur la feuillure du bas de caisse, dans lesquelles le cric de bord vient se positionner.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire la première vitesse ou la marche arrière, contact coupé.

**Avec un cric rouleur d'atelier**

Pour lever latéralement le véhicule, équiper le cric d'une cale en bois ou en caoutchouc afin de ne pas détériorer le dessous du véhicule et utiliser les emplacements prévus pour le cric de bord.

Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord.

Nota :

Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

Avec un pont élévateur à deux colonnes

Prendre appui sous les emplacements prévus pour recevoir le cric de bord.

**Remorquage**

Des anneaux sont placés à l'avant et à l'arrière du véhicule.

Nota :

Ces anneaux ne doivent être utilisés que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

